

DEPARTEMENT DE  
L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

20190018

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

DOMAINE :

Finances Locales

Séance du Comité Syndical du 8 juillet 2019 à 18 heures 30

SOUS-DOMAINE :

Divers

L'an deux mille dix-neuf et le huit juillet à dix-huit heures trente

OBJET :

Vente des bennes de  
déchèterie

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Le nombre de  
conseillers en service  
est de 35

Présents :

BROUSSE Michel, BROSSE Christian, BRUNEL Christophe, CALMETTES  
Didier, CARLES Alain, CASSAN Renée, DARFEUILLE Jérôme, GALINER  
Alain, GIESE Peter, HENNEBELLE Jean-Luc, LOPEZ Frédéric, MARCOS Juan-  
Carlos, OURLIAC Christian, TANNEAU Gilles, TOURNIER Guy, VAREILLE  
Marie-Jeanne, VIDAL Pierre, YUS Joseph.

Rendue exécutoire

Absents remplacés :

ANTOINE Hervé remplacé par BOURRUST,  
MORIN Didier remplacé par MAUREL,  
PRADEL Christophe remplacé par RIVIERE Philippe

Convocation du  
Comité en date du :  
8 juillet 2019

Affichage en date du :

21 juin 2019

Absents excusés :

ALRIC Didier, ANDRIEU Catherine, ANDRIEU Francis, CALMON Régis,  
CAZENAVE Serge, DANJOU Jacques, DELRIEU Jean-Pierre, DE PRADIER  
D'AGRAIN Armand, GUILHEM Evelyne, GUY Raymond, JUIN Denis, RIOU  
Daniel, ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

Publication de la  
présente en date du :  
21 juin 2019

Secrétaire de séance :

HENNEBELLE Jean-Luc

Délibération n°

20190018

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que 10 Bennes de 30 à 40 m3 sont inutilisables en l'état. Les faire réparer serait trop coûteux. Nous avons des propositions de rachats ce qui nous permettrait de mieux les vendre plutôt qu'au prix du fer.

C'est pourquoi nous proposons à l'Assemblée de voté afin de donner l'autorisation à notre Président de vendre ses bennes lorsqu'une offre nous en ai faite.

**Voix pour : 21**

**Voix contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Castelnaudary, le 11 juillet 2019

*Le Président,*

  
**Alain CARLES**

